



AVIS DE COURSE

Loppet Camp Mercier - Forêt Montmorency,

14 mars 2009

Organisée par Camp Mercier et la Forêt Montmorency

Sanctionnée par Ski de fond Québec

Lieu Camp Mercier sur la route 175 nord

Personnes responsables Directeur d'épreuve : Gilles Cloutier

Chef de plateau au Camp Mercier: Jean Grand'Maison Chef de plateau à la Forêt Montmorency : Marie Gilbert

Chefs de piste : Charles Camiré & Paul Asselin

Responsable des bénévoles : Stéphane Pratte
Responsable de la sécurité : Gilles Côte
Secrétaire d'épreuve : Ginette Carignan
Directeur technique : À confirmer
Gérant Camp Mercier Laval Leclerc
Directeur Forêt Montmorency : Hughes Sansregret

Programme des compétitions 44, 22 et 8,7 Km en style classique

Admissibilité: Toutes les catégories de skieurs (ses) sont admises à participer à la Loppet

Camp Mercier - Forêt Montmorency. Il faut être âgé de plus de 16 ans pour la distance du 44 Km. La signature du parent est exigée pour les participants âgés de moins de 18 ans. Un nombre maximal de 400 participants est admis. SFQ demande que le participant ait une licence de

course pour cet loppet.





Frais d'inscription

	1		1	G A: III		
				Coût d'inscrip		
		Avant	du 8	du 7 au	vendredi le	samedi le
		le	février	12 mars	13 mars	14 mars
		7	au	2009	2009	2009
		février	6 mars			
		2009	2009			
		par la	par la	au Camp		Inscriptions
		poste	poste	Mercier		sur place
				seulement		
44	réservée aux 16					
km	ans et plus					
	16 et 17 ans	30 \$	35 \$	40 \$	aucune	50 \$
					inscription	
					acceptée	
	18 ans et plus	40 \$	45 \$	50 \$	aucune	60 \$
	1				inscription	
					acceptée	
22	moins du 18 ans	30 \$	35 \$	40 \$	aucune	50 \$
km					inscription	
					acceptée	
	18 ans et plus	40 \$	45 \$	50 \$	aucune	60 \$
	1				inscription	
					acceptée	
8,7	réservée aux 15					
km	ans et moins					
	accompagnés d'un					
	adulte					
	15 ans et moins	25 \$	25 \$	25 \$	aucune	aucune
					inscription	inscription
					acceptée	acceptée
	adulte	25 \$	25 \$	25 \$	aucune	aucune
	accompagnateur	~		~	inscription	inscription
	accompagnateur				acceptée	acceptée
	I .				acceptee	ассерисс

Les frais d'inscription sont payables à l'ordre de « Loppet CM - FM» et ils sont non remboursables. Toutes les inscriptions individuelles doivent être payées en argent ou par chèque jusqu'au 6 mars. À partir du 7 mars, elles peuvent l'être en plus par carte de crédit ou de débit au comptoir du Camp Mercier. Ces frais doivent avoir été payés au plus tard, trente minutes avant le premier départ qui est fixé à 8 h 30.

À noter également que les clubs devront payer pour tous les noms qui figureront sur leur liste d'inscription et devront acheminer leur paiement avant le 29 février 2009*.

Inscription individuelle

La date limite d'inscription individuelle est fixée au **jeudi 6 mars 2009** (sceau de la poste).

Aucune inscription le vendredi 13 mars 2009 mais il sera possible de s'inscrire sur place le matin de la loppet entre 6 h 30 et 8 h.

Une copie de formulaire est reproduite en annexe-1 pour l'inscription individuelle. Vous trouverez des formulaires dans tous les centres de ski de





la région de Québec, la plupart des marchands et sur le site Web de la Loppet Camp Mercier - Forêt Montmorency à **www.loppetcmfm.ca** Faire parvenir votre inscription avant le 29 février à :

Par la poste: Loppet CM-FM

541, rue Pacifique

Québec (Québec) G3G 1W4

Inscriptions de groupeUn formulaire d'inscription d'un groupe affilié à SFQ est disponible auprès de

la secrétaire d'épreuve : Ginette Carignan – tél. : (418) 841-3355

Date limite d'inscription : 29 février 2009 Courriel : ginettecarignan@hotmail.com

Annulation de la course Advenant un problème majeur qui pourrait empêcher la tenue de la

compétition, l'annulation de la course sera annoncée sur le site Web de la Loppet Camp Mercier - Forêt Montmorency à www.loppetcmfm.ca .

La décision d'annulation sera prise le matin du 14 mars 2009.

Changement de 44 à 22 Km Des frais de 10 \$ seront exigés le matin du 14 mars 2009 pour un

changement de parcours du 44 au 22 Km. Ce montant devra être déboursé avant le départ de la loppet pour être reconnu au niveau des résultats.

Parcours et installations Le stationnement des athlètes est disponible sur le site du Camp Mercier.

Les courses devraient avoir lieu dans la piste N°4 pour le parcours 8,7 Km, dans la piste N°14 pour les parcours 22 et 44 Km. Les départs se donneront sur la piste N°10 à 300 mètres du chalet principal. (Voir les plans du site à l'annexe-3). Les athlètes et les entraîneurs (es) sont responsables de bien connaître leurs parcours. Assurez-vous de consulter

la carte du parcours pour le 22 et 44 Km reproduite à l'annexe-2.

Réunions des entraîneurs (es) Aucune réunion n'est prévue à moins de demande explicite.

Médication: Tous les participants doivent s'assurer d'avoir avec eux leur médication

(entre autre : broncho-dilatateur) si leur santé en requiert.

Allergies alimentaires: Tous les produits distribués le long du parcours ainsi qu'au Camp Mercier

sont susceptibles de contenir des noix.

Remise des dossards Samedi 14 mars 2009, de 6 h 30 à 8 h

Le compétiteur qui ne remettra pas son dossard à la fin de la course devra

débourser des frais de 35 \$ pour le remplacement de celui-ci.

Remise des médailles À 12 h pour les participants du 8, 7 Km

À 13 h 30 pour ceux du 22 Km À 14 h pour ceux du 44 Km.





Les médailles seront distribuées aux trois premiers de chacune des catégories admissibles sur le podium dans la salle à dîner. La remise des médailles sera basée sur les résultats non officiels. Les athlètes devront être présents afin de recevoir leurs médailles. Pour le parcours 8,7 Km, les médailles sont remises jusqu'à la catégorie juvénile et moins.

Remise des plaques

Les plaques pour la première femme et le premier homme au classement général du 22 Km seront remises au plateau d'arrivée à la Forêt Montmorency. Il en va de même pour la distance du 44 Km au plateau du Camp Mercier. Quant aux deux plaques souvenir remise au plus jeune ainsi qu'au plus âgé des participants, elles seront remises sur le podium dès le retour de ces participants.

Trophée

La remise de la Coupe des Neiges à la gagnante et au gagnant du 44 Km se fera en même temps que la remise de leur médaille d'or pour leur catégorie respective sur le podium.

Horaire et format des courses

Samedi, 14 mars 2009

- -Style classique
- -Départ de masse par distance
- -Départ à 8 h 30 pour le 44 Km, 8 h 45 pour le 8,7 Km et 9 h pour le 22 Km

Salle de fartage

Chalet principal et dans le chapiteau à quelques pas du Camp Mercier. Un système d'alimentation électrique d'appoint (génératrices) sera disponible dans ce chapiteau afin de répondre aux besoins de fartage des skieurs. Les six tables disposées dans cet abri pourront recevoir chacune deux fers à farter de 1200 watts chacun. Un chauffage d'appoint assurera une température acceptable dans le chapiteau.

Les équipes sont responsables d'apporter leurs bancs de fartage et leurs extensions électriques.

Piste d'essai de glisse :

Une piste d'essai de glisse sera accessible aux skieurs avant la course entre la piste de départ et la piste d'arrivée. Pour les skieurs habituels du Camp Mercier, c'est la piste de départ pour le ski de patin. Voir l'annexe-3

Autobus 22 Km:

Les participants du 22 Km qui font l'aller vers la Forêt Montmorency seulement reviennent au Camp Mercier grâce à un autobus qui assure la navette entre les deux centres de ski entre 10 h et 15 h 30. Le chauffeur déposera les skieurs à proximité du chapiteau afin qu'ils puissent y laisser leur dossard.

Vêtements de rechange pour le 22 Km : Des sacs de plastique numérotés avec coupon seront disponibles au départ du Camp Mercier pour les skieurs qui désirent avoir des vêtements de rechange une fois la course terminée à la Forêt Montmorency. Une navette assurera le transport de ces sacs vers le Pavillon de la Forêt Montmorency.





Ravitaillement : Liquides (Powerade, eau tiède avec miel) et barres tendres

Points de ravitaillement : Les points de ravitaillements sont distribués ainsi :

- La Pie (8,7 Km): Liquides (Powerade, eau tiède avec miel) et barres tendres.
- La Mésange (22 et 44 Km): Liquides (Powerade, eau tiède avec miel),
- Les Eaux Volées (aller 22 et 44 Km): Liquides (Powerade, eau tiède avec miel) et barres tendres
- Pavillon Forêt Montmorency (22 et 44 Km): Liquides (Powerade, eau tiède avec miel) et barres tendres
- Les Eaux Volées (retour 44 Km): Liquides (Powerade, eau tiède avec miel) et barres tendres
- La Pie (retour 44 Km): (Powerade, eau tiède avec miel) et barres tendres
- Chapiteau à l'arrivée au Camp Mercier: Liquides (Powerade, eau tiède avec miel) et barres tendres.

Un repas chaud sera servi au Camp Mercier entre 11 h et 15 h 30 pour tous les participants sauf les accompagnateurs des équipes inscrits à rabais. Ce repas sera préparé par un traiteur et se composera d'une soupe, (pain et beurre), d'une portion de poulet en sauce, d'un dessert et d'un breuvage chaud. Un coupon donnant accès à ce repas sera remis au skieur à son retour du dossard dans le chapiteau.

Un T-shirt immortalisant la Loppet Camp Mercier - Forêt Montmorency de la neuvième édition sera remis à chaque participant le 14 mars 2009 sur place dans le chapiteau au retour du dossard.

Les premiers soins seront assumés par la Patrouille Canadienne de Ski (O.P.C.S.) Ceux-ci seront répartis sur tout le parcours.

Services disponibles à Camp Mercier : Salle de fartage, restaurant de type casse-croûte, atelier de location de skis et raquettes, service de location de chalets de la Sépaq.

La salle de fartage au chalet principal peut accueillir environ 100 skieurs à la fois.

Pour renseignements supplémentaires sur hébergement consulter notre site Internet à hébergement.

Quelques prix de présence offerts par **Performance Bégin** seront tirés au hasard.

Le skieur qui s'inscrit à la Loppet Camp Mercier - Forêt Montmorency autorise l'utilisation de son nom et de sa photo pour la promotion de cet

Repas :

T-shirt:

Premiers soins

Information touristique

 ${\bf Autre\ information:}$





événement ultérieurement. Il doit signer la formule d'exonération des risques sur le formulaire d'inscription sinon, il ne pourra prendre le départ.

Les skieurs qui participent à cet événement doivent utiliser un langage respectueux lorsqu'ils s'adressent aux bénévoles.

Documents annexésAnnexe-1 Formulaire d'inscription (individuel)

Annexe-2 Carte du parcours Annexe-3 Plans des sites





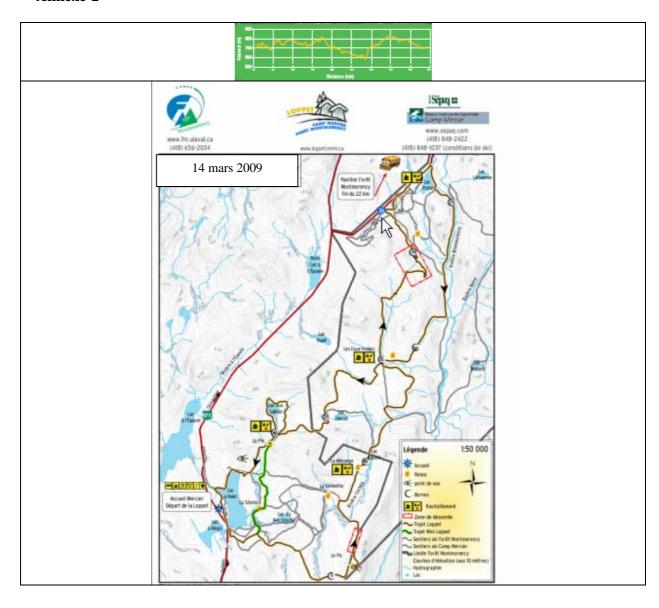
Annexe-1

INSCRIPTION	INSCRIPTION					
	Coût d'ins	cript	on			
			7 Timeter	de Transillaners		
FORMUL ARE D'EXONÉRATION - PARTICIPANT	-AA.	Their	-	Table 1	h H ma	
Nom et date de l'iminament : Logget Dump Marcler - Ponit Montmonency, Ganed I to 14 mars 2005	16 sas etplus"	405	45 8	50 \$	808	
DORDI SCRART DOS Ski de fund Canada (bledgré d'après - SFC), la division de del Dusbec (nom de la division, ci-après divignés - division fidiasse) et l'organisme Loppet Camp Wander - Porét	8.7 km 15 cas atradas	25.5	25 \$	25 8	n/ii	
Martinosera; (non du dub, ci-sprée désigné « cub hible »), acceptant mar inscription à l'actività martinoserie ci-dessus, je contient, en man nom propre, altei qu'eu sons de nes hibitàrs, des	soon imporgnation	258	25 8	25 \$	n/ii	
liquibilitate de em aucoses bin, de mais administrativas et aparts drict, de renancer de lisçan insi- recata la la trude réclamation auprocédure pour dominages et pour linia ly compris la remissivament.	Medalitos do palore ent	Alme	# EM-FM	Cliff sayd armaint		
intiges I des finits de poursu les et des tenons les d'asocrafs, à toute action en justice ou de quelque autre nature, que je poursais intenter contre GFC, la dinisión hôtesse et le club hôte, sinsi que buns			hique	ou complant	debe-cede-de- de constant	
disclauraginitrus, laura aprilectionis, agents commandibines partients, employée, au bénéroles, à la suite de trute parte, blassum au dominage qui poursient être causée par la négligante de	GM Geop Measie: FM Fell Medizonary N/3 cm dispositio					
SSC, die dirette hibster einde dah hibs unter genierung gesterten, speins ummerdiebes, genieme, ambiger, de hibster ein gewahn von derhalt ein der gegenablik ein geget die se gegenablik ein geste die seige felbet, ammerde speinstelle in derhalt betracht oder ausgeben der der gebenaben der	Payez par chique e l' Fordre de Loppet (M-FM) Adressez à: 541, rue Pouffique Gueber (Gueber) 636 1W4 Mocicalités Un rabais de 105 est accordé aux participants de moies de 14 en au 22 et 44 km - 1 inut être dige de plus de 16 aux pour les participants à gis d' moies de 18 auxs inscription non mantoursable et non transferable Anome inscription le vendredi 13 mars, Mazahnum de 400 participants Des finit de 105 sont applicables pour toute molification d'hestription le delivert être equaties avent 8 le matin du 14 mars 2009. Le 87 fac est réservé eux catégories juréenlies et moies.					
trayan disculated from distinction for any season or nearmon method or discolated from distinction by proteings in Figures, mitigate must be control-indication, in proteings the trapes associated may proteing the control of the lates of the large publicity distinction control (FL), is distinct the dates of all or distinction of indications may a power of the dates control (FL), is distinct the dates of all or distinctions of indications are proported in the control of the cont						
Déclars thin d'exondration - participa et adults		négorius	jovénilus et	moirs.	009.L887 K	
Déclara the d'avonération - partitipant adulte À the de participant à facilité exettennée ci-decus, je éddare avoir le et compris le comiene et l'esseus de ca formataire d'econiration :		negorius	juvėnilas at	l moins.	WY.L887 II	
À titre de participant à l'activité mentionnée ci-dessus, je éédare avoir le	est réservé aux o	riègorius	juvė allas at	l moirs.	WY.L887 K	
A thre de participant à facilité metitornée ci-dessus, je élétare areir le et compris le comisme et l'essence de ce formataire d'aconsiration : Cata:	est réservé eux o	rlégories	juvėnilis ir	l moirs.	009.1887 10	
À titre de participant à l'activité ne etionnée ci-dessus, je éédare avoir le et compris le cominne et l'essesse de ce formataire d'econémission :	Norre Prince:	rlégories	juvė allas at	l moirs.		
A three de participant à facilité mentionnée ci-dessus, je élétare areir le et compris le contiens et l'essence de ce formataire d'econimiste : Cote:	est réservé eux o	rlègories	juvė allas at	moirs.		
A three de participant à l'actività in cettornée ci-decus, je dédare anch le et compris le comiene et l'essence de ce formataire d'aconémiente : Hom:	est réservé nux o Norre Prénore: Adresse: Ville:		juvėnilas at			
A three de participant à facilité mentionnée ci-dessus, je élétare areir le et compris le contiens et l'essence de ce formataire d'econimiste : Cote:	est réserve aux o Norr: Prisons: Afressa: Ville: Code postal:		1300			
A three de participant à facilités meetitemée ci-dessus, je éédane avoir le et compris le comiene et l'esseus a de ce formalaire d'econimitée : Hom:	est réservé aux o Norre: Présone: Adresse: Ville:		1300			
A three de participant à l'activité mentionnée ct-dessus, je dédans anch le et compris le contiene et l'essence de ce formataire d'acontination : Hom: Cota: Tâmbin: Déclare title d'acontination - par tisipant mitneur A titre de premit ou triture de participant d'acontination à la province d'origine de caudit, je déclare avoir le ricompris le contiene et l'essence de ce formataire d'acontination et j'un accepto les termes au nom de	est réservé aux o Norr: Priacon: Afressa: Wile: Code postut: Courriet:	× ***	1300	Sexe: E		
A thre de participant à facilités meettennée ci-deasus, je édeare avoir le et compris le contiene et l'essence de ce formataire d'acontration : Hom:	est réservé aux o Norr: Priacon: Afressa: Wile: Code postut: Courriet:	X AAAV	Tel:,	J Sense C		
A three de participant à l'activité in cettornée ct-descus, je dédare arch le et compris le contienu et l'essence de ce formutaire d'acontiration : Hom: Cota: Tâmein: Déclare title d'exendration - par tisipant relineur A title de persette de participant de participant d'activité de la province d'origine de catélide, le déclare avoir le st compris le contain et l'essence de ce formutaire d'acontiration et j'en accepte les termes au nom de Hom du perset/furbur:	est réservé eux o Norr: Prisons: Adressa: Wille: Code postal: Countet: Date de autsauso	X AAA/	Tel.;	Sens: C		

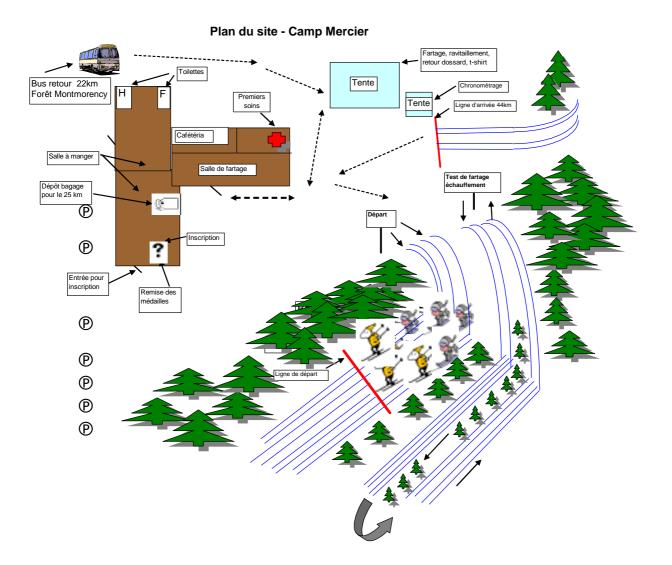




Annexe-2



Annexe=3



Annexe-3 (suite)

